



Bougival, mercredi 13 janvier 2021

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2016/03691**Modifié par l'avis n° FR/2020/05520**

Pris en application :

Balisage et signalisation (Absence de balisage)**Seine aval_bief maritime****Appel à la vigilance (tous les usagers - dans les deux sens)****- à partir du 01/07/2016 à 07:30**

- o Seine à l'aval de Paris
au pk 204.735 - En dehors du chenal

Commentaire :

Mesdames et messieurs les usagers de la voie d'eau sont informés que le pieu central de balisage aval du pont du Manoir sur Seine a été accidenté. Il sera remplacé rapidement et ce avant le 15 juillet 2016.

Il est recommandé aux usagers montants d'être vigilant à l'approche du pont.

Pour en savoir plus sur l'ensemble des conditions de navigation et sur l'état du réseau en direct, rendez-vous sur www.sif-seine.fr (uniquement sur PC).

Service(s) à contacter :

Arrondissement - Direction territoriale Bassin de la Seine

Date limite d'affichage :

Prochain avis.

Adjoint au chef de l'UTI

Signé

Rémi CORGET